

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUILLET 2010

Voici les principales délibérations du **conseil municipal qui s'est réuni le jeudi 1er juillet à 18h30** sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M.Deschodt, M. Devulder, M. Dambricourt, M. Berquez, Mme Lecoq, M. Ducrocq, Mme Questier, M. Plumart, M. Delhaye, M. Vermeersch, Mme Assal, Mme Dufour, M. Govart, Mlle Rousselle, Mlle Fourrier.

Absents : M. Avart (procuration à M. le maire), M. Clais (procuration à M. Ducrocq), M. Danquigny, M. Vanpoperinghe (procuration à Mme Questier), M. Guilbert (procuration à Mme Dufour) M. Gogibus, Mme Vandebossche, Mlle Binet (excusée)

Avant d'aborder les sujets à l'ordre du jour, M. le Maire a annoncé que le permis de construire concernant la construction de 30 maisons rue de Millam a été retiré par le Préfet suite aux événements en Vendée. Des modifications seront à apporter au permis, notamment en ce qui concerne la récupération des eaux de pluie. Quant au permis de construire pour la gendarmerie, celui-ci a été accordé sous réserve de modifications de rehaussement.

Le conseil municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés de travaux suivants :

- Travaux (sanitaires et fenêtres) à l'école Fortry, en cours, total H.T : 221 367.37 €, ainsi que la construction d'une nouvelle chaufferie à l'école Fortry : 34 152.65 € HT.
- Voirie programme 2010 : 147 532.07 € HT. (débuteront fin août).
- Parc de jeux, cité des tuileries : 119 966.91 € HT, les travaux devant démarrer mi-juillet.

Réhabilitation de la maison Caron et de la salle des pompiers : le montant des honoraires est porté de 51 954.99 € HT à 81 887.03 € HT.

Le conseil municipal décide d'attribuer un forfait de fournitures scolaires de 41 € par enfant au lieu de 40 l'année précédente.

Le transport des élèves se rendant au collège et habitant à moins de 3 kms sera pris en charge de nouveau par la commune, pour l'année scolaire 2009/2010, cela représentant la somme de 1 540 €.

Le prix des repas à la cantine scolaire passera de 2.60 € à 2.65 € pour un élève de Watten.

L'indemnité de gardiennage de l'église a été fixée pour 2010 à 417.87 €.

Comme chaque année, une subvention complémentaire est attribuée aux associations locales participant à la cavalcade : le montant total de ces subventions s'élève à 6 285 €.

Maison du patrimoine : un échange de terrains sera effectué avec M. Patrick Potdevin.

Vente du chalet communal allée des roses : le conseil municipal a accepté la démolition de celui-ci

(en raison de la présence d'amiante), et la vente du terrain après celle-ci.

Jury criminel 2011 : six personnes ont été tirées au sort parmi la liste électorale en tant que candidat juré. : M. Maupome Patrice, M. Govet Guy, Mlle Cadyck Bernadette, Mme. Hochart Suzanne, M. Demarthe Henri, M. Thys Gilles.